

# L'évolution des formes de concurrence : de la vérité des prix à celle des produits.

Pascal PETIT  
Intervention au colloque  
« Où en est la théorie de la Régulation? »  
28-29 juin Paris

Ecrans du power point présenté ce jour

- Configuration spécifique des rapports sociaux pour une époque et un ensemble géographique donnés, les formes institutionnelles définissent le fondement des régularités sociales et économiques observées.  
Interrogation très smithienne sur le passage du désordre micro aux « ordres » relatifs méso et macro
- 

## Une typologie datée

- cinq formes institutionnelles rassemblant respectivement toutes les institutions qui concourent :
- - 1) aux tâches d'administration centrale, de prélèvements fiscaux, de sécurité, de justice et de défense, (soit l'Etat)
- 2) à l'établissement des systèmes de paiement et de financement,(soit la monnaie au sens large),
- 3) à l'organisation des rapports entre économies nationales.
- 4) aux modalités de la concurrence dans la diversité des rapports marchands entre unités autonomes d'accumulation,
- 5) à la mise en oeuvre du travail salarié et sa reproduction

## Lisibilité politique

- Cette structuration du contexte institutionnel a l'avantage de correspondre à de grands ensembles facilement identifiables, non seulement par les chercheurs en sciences sociales mais surtout par les acteurs économiques eux mêmes.

Ces formes structurelles sont ainsi directement objet d'options sociales et de choix politiques des agents,

---

- Ce que l'on entend par institution reste assez vaste, allant des habitus et conventions aux ordres constitutionnels fondamentaux en passant par les lois et règlements. La capacité d'évolution des institutions comme la possibilité d'ajouter ou de supprimer des institutions diffèrent donc nettement selon leur nature.

- 
- La notion d'institution renvoie ainsi à tout ce qui "règle" la conduite des agents, qu'il s'agisse de contraindre leurs marges d'action ou au contraire d'en élargir le champ (pour faciliter coordination et coopération). De plus les règles en question ne sont pas toutes d'application stricte et les agents peuvent disposer d'une marge d'appréciation. La décision reste souvent délibérative.

- Ceci implique un choix, une certaine adhésion aux principes motivant la règle, ce qui requiert une certaine information , un savoir ou un degré de confiance. La frontière du délibératif est donc assez floue et met en cause des représentations, des symboles et des valeurs politiques.
- 

- Les agents peuvent ou non trouver légitime les systèmes de contraintes qui viennent peser sur leurs décisions. Options politiques, cultures et idéologies vont donc conditionner le fonctionnement des institutions
- 

- A chaque période, un processus d'institutionnalisation, qui touche diversement les différentes formes structurelles, va spécifier les situations, différencier les traitements, créer de nouvelles opportunités. Des institutions vont se trouver dotées d'un sens nouveau ; certaines vont tomber en désuétude mais ce processus est continu et le nombre de suppression explicite est faible.
- 

- Si l'on prend une perspective historique, le développement de ces formes structurelles est à chaque période inégal. Dans le régime de croissance fordiste la dynamique d'institutionnalisation la plus soutenue concerne le rapport salarial. Elle est en phase directe avec les priorités reconnues sur le plan politique dans les conventions de plein emploi. Cela se manifeste par une extension continue des couvertures et des ayants droits dans la période de croissance qui va de l'après guerre aux années 70.
- Dans le même temps les autres formes structurelles s'en tiennent peu ou prou à la situation qui était la leur en début de période. Ceci peut impliquer de profonds changements par rapport à la période initiale , à

savoir l'entre deux guerres, en particulier pour les formes de concurrence ou les rapports internationaux (suite à la guerre/aux crises)

---

- On pourrait remonter dans l'histoire et constater des dynamiques pareillement différenciées au 19ème siècle lorsque le capitalisme industriel a développé l'institutionnalisation des formes de concurrence, en liaison directe avec le développement de l'industrie et du libéralisme marchand.
- 

## Une perspective historique

- Des fonctions régaliennes des Etats-nations modernes (traité de Westphalie): Etat/Monnaie/Rapports extérieurs/
  - ...au développement d'une forme institutionnelle gérant les rapports de concurrence ..au 19ème
  - ...à l'émergence d'un rapport salarial autonome au 20ème
  - Vers de nouvelles recompositions:
  - (formes de concurrence et relations internationales?)
- 

## Hiérarchies et complémentarités

- Hiérarchies: des dynamiques d'institutionnalisation fortes soutenues par des priorités politiques à des périodes historiques données,
  - qui conditionnent les évolutions des autres formes, à l'origine de nombreuses complémentarités,
  - Des effets systémiques liés aux modalités d'usage des ressources que constituent les institutions (ex: traditions respectives de la common law et du droit romain) :
  - Pour parler d'une dominance des formes de concurrence, il faudrait que cette réorganisation des rapports marchands non seulement étende son champ d'action, ses ayants droits et avantages, mais aussi influence les évolutions observables dans les autres domaines....et soit placée au centre des débats et compromis sociaux.
-

- D'une certaine façon la dégradation du rapport salarial, par les processus d'individualisation et de privatisation des couvertures de risques qui la caractérise, viendrait plutôt confirmer cette nouvelle hiérarchisation
- 

- Réduit à la libéralisation de quelques marchés , y compris financier, le nouveau régime n'aurait de fait que peu d'avenir, faute de légitimité politique et d'assise économique. Il faut que ce primat , au travers de ses diverses modalités, soit au cœur des débats politiques. Force est donc de prendre une vue large des transformations en cours et de leurs bénéficiaires pour apprécier réellement les enjeux en termes politiques de la période de transition encore en cours
- 

- Le processus d'institutionnalisation en cours va se traduire par une expansion des catégorisations et classifications autour de tout ce qui régule les rapports marchands et la finance. Droits et réglementations vont être au cœur de ces transformations, mais aussi l'établissement de normes et de certifications.
- La déréglementation peut être paradoxale ...et déplacer les modes d'intervention.
- La question de la centralité des formes de concurrence est ouverte à deux titres:
  - - comme forme majeure porteuse des transformations institutionnelles au cœur des luttes sociales
  - - quant à la nature du régime d'accumulation qu'elles peuvent sous-tendre

## 2 Les formes de concurrence

### TR1 (1)

- R. Boyer (1986)
  - « Façon dont s'organisent les relations entre un ensemble de centres d'accumulation fractionnés et dont les décisions sont a priori indépendantes les unes des autres ».
- 

### TR1(2)

- Hollard (1995) : Etat des savoirs « les formes de concurrence analysent comment s'organisent les relations entre producteurs »
  - Une définition plus large sur les caractéristiques à prendre en compte mais l'analyse des travaux porte sur les déterminants classiques de la formation des prix : concurrentiel ou monopoliste, à travers les pratiques de « mark up », même si les conclusions appellent à intégrer les pratiques de construction des marchés.
- 

### TR1(3)

- Cette perspective s'applique bien à la période fordiste et aux types de préoccupations que l'on rencontre lorsque l'on passe d'une régulation concurrentielle, comme celle observée à la fin du 19ème siècle à une régulation oligopolistique qu'organisent de grandes entreprises. Elle renvoie en fait à des conditions structurelles d'organisation de la production (économies d'échelle, organisation scientifique du travail) et partant à certains aspects des pouvoirs de marché qui en découlent.

### TR1(4)

- Ceci n'exclue pas la référence faite par Aglietta (1976) à la tendance profonde à une centralisation continue du capital
- Rappel d'une nature profonde du capital produisant certains effets d'organisation, peu spécifiés.

### 3 La dualité des rapports de concurrence

- Les formes de concurrence ne contiennent pas seulement les rapports entre producteurs, en liaison avec leur activité de production mais aussi les rapports entre producteurs et clients et autres parties prenantes à la construction des marchés.
- 

#### Marché

- L'image d'une rencontre entre demande et offre, s'accordant autour d'un prix, que la théorie néo-classique a placé au cœur de sa construction, est un mythe si l'on s'inquiète tant soit peu des conditions de circulation de l'information nécessaires pour que le produit soit créé et que l'échange ait lieu. (cf Kirman 1998).
- 

- Les rapports sociaux, nombreux, autour de la construction des marchés sont partie intégrante des rapports de concurrence.
- On a intérêt à distinguer les rapports entre producteurs (autour de l'organisation concurrentielle de leurs processus de production) et les rapports des producteurs avec les clients ou plus exactement la construction de leur marché (ou les rapports peuvent être concurrentiels ou de coopération).
- On reprend là une distinction soulignée par B Billaudot 1996 p 100 : « les règles , conventions et valeurs caractérisant ce rapport (social de concurrence ) sont partagées par l'ensemble des parties prenantes, clients compris ».

Dans les deux dimensions de ces rapports de concurrence:

- -- l'une est a priori un rapport de rivalité, d'exclusion,
  - -- l'autre un rapport plus ouvert à la coopération entre producteurs, fût ce à l'encontre des clients ..ou des producteurs d'autres produits.
- 

- Fligstein (2001)

- 4 règles structurent les rapports sociaux fondant un marché (comme un champ à la Bourdieu) :
  - R1 Des droits de propriété (tant sur les produits que sur les entreprises)
  - R2 Des structures de gouvernance (où l'on retrouve l'essentiel du droit sur les conditions de la concurrence)
  - R3 Des règles de l'échange (qui précisent les normes et conditions portant sur la qualité des produits et de leur distribution)
  - R4 Des représentations du marché (sorte de théorie des rapports internes) « conceptions of control »
- 

- R1 et R2 renvoient à ce que nous avons appelé la première dimension des formes de concurrence, R3 et R4 à la seconde.
  - Dans les économies développées contemporaines cette seconde dimension a acquis une place considérable dans les rapports de concurrence et partant dans le mode de régulation de ces économies
- 

- D'où l'émergence de nouvelles activités dans la division du travail), de nouvelles règles et de nouvelles valeurs, tant chez les « consommateurs » que chez les producteurs. .
- cet élargissement a des conséquences organisationnelles du côté des producteurs, en particulier sur les relations inter firmes.
- Mais aussi sur l'organisation interne ( cf toutes les consignes de gestion qui veulent rapprocher le marché des différents centres de décision de l'entreprise).

- La relation est bien duale,
  - - une composante est le siège de rivalité entre entreprises, de volonté d'exclusion,
  - - la seconde est plutôt objet de coopération (ce qui peut expliquer certaines évolutions dans les comportements de concurrence, vers plus de coopération.. ).
- 

- Comment caractériser les nouvelles formes de concurrence avec la multiplicité des formes de construction de marché? . Quelles figures deviennent paradigmatisques, qui soient susceptibles de remplacer le schéma simple d'une concurrence par les prix (avec économies d'échelle, prix unique et qualités des produits bien connus des clients éventuels) ?
- 

## 4 Formes de concurrence et construction des marchés.

- A) autour des problèmes de qualité et d'information
  - Une reprise d'un débat sur le fonctionnement des marchés , la concurrence imparfaite et la différenciation des produits dans les années 30 (Chamberlain, Robinson).
  - Une insistance plus particulière sur les problèmes d'information asymétrique : Akerlof, Stiglitz
  - Travaux de la socio-économie: l'EC, NIE, Callon, Hatchuel
- 

- TR : Au départ était le secteur.
- Une logique bien définie associant mode d'organisation de la production , produit et marché :
- Certes la production manufacturière des industries de série , mais aussi l'agriculture, le bâtiment, les industries de process, les services publics,..
- Ces univers ont aussi un accrochage territorial

- Vers quel TR2 ? Etat des savoirs:
- C Dutertre, nouvelles logiques de valorisation dans les secteurs non fordiens (BTP, agriculture , services, ) remodèle le rapport salarial
- Gilly, Pecqueur : les systèmes productifs locaux/ aménagement du territoire/vers d'autres solidarités
- Agriculture : Mollard (des agricultures sans secteur), Allaire (crise sectorielle prend un tour structurel quand les logiques marchandes mettent en question la définition des produits)

- Vers quel TR2 ? (suite)
  - une remise en cause des caractéristiques sectorielles et spatiales des régimes de croissance fordiste.
  - Point théorique Lettre de la Régulation 33
  - Conditions structurelles générales : 1) ouverture internationale, 2) montée des savoirs et connaissances (dont éducation), 3) système technique .
- 

### Point Lettre 33 (1)

- Dimension relationnelle augmente avec l'expansion des services
  - tension nouvelle entre ce que l'on sait faire et ce que l'on sait devoir faire, face aux besoins différenciés,
  - firmes positionnent leurs compétences au-delà des strictes logiques de produits de leur secteur,
  - combinaison de savoirs, externalisation, réseaux
  - processus de normalisation, certification
- 

### Point Lettre 33 (2)

- nouveaux axes de cohérence technologique,
- réponses à des groupes de besoins connexes,
- les grands services réseaux différencient leurs prestations,
- la grande distribution : toute la gamme créneaux compétitivité prix et hors prix.
- Une logique accrue de l'innovation produit et process
- Implication sur les dynamiques des territoires : tirer parti des actifs spécifiques

## 5 Les dimensions politiques de cette transformation

- 1 Problèmes de mesure (Cf rapport Boskin , les comptes de la puissance et transferts sociaux)
  - 2 Définitions des parties prenantes : régimes de responsabilité (Allaire,Petit sur principe d' accountability )
  - 3 Régulation des rapports entre domaines public et privé (services publics)
  - 4 nouvelle conception de la démocratie
- 

## 6 des formes de concurrence aux régimes d'accumulation

- A) le schéma canonique du régime fordiste.
  - Grandes entreprises, économies d'échelle, taux de marge, price maker ; Organisation Scientifique du Travail,
  - Concurrence oligopolistique, diffusion aux autres secteurs des modes d'organisation et du rapport salarial
  - Importance compétitivité prix dans les trajectoires nationales (travaux Mazier, Vidal )
- 

### B) le changement des formes de concurrence se traduit par une multiplicité de modes de formation des prix:

- Segmentation tarifaire (yield management pricing), rente, discount, formules différencierées
- Aspects stratégiques entre producteurs ..mais aussi vis-à-vis clients, à l'échelle nationale, régionale, internationale (gestion internationale des

marques),

- Non stabilisé : innovation continue des modèles de tarification , dimensions spéculatives (voir transport aérien, téléphone, électricité, informatique, prix agricoles, DPI,logement..)

•

### C Les raisons de cette agitation

- Déréglementation
  - Reréglementation (prudentielle, normalisation, certification)
  - Rapidité de l'innovation (impulsée par TIC)
  - Internationalisation (confrontation de modèles de tarification différents)
  - Le cas de l'ouverture des services publics
  - L'exemple du transport aérien
- 

### D Incertitudes sur les organisations

- Une mortalité plus élevée des organisations ( risques financiers (Fusions&Acquisitions), perte compétitivité (obsolescence technologique, organisationnelle, tarifaire)) qui n'épargne pas les plus grosses entreprises
  - Un dilemme entre flexibilité organisationnelle et technologique versus possibilités d'apprentissage (cf Hatchuel)
- 

### E) le choc de l'internationalisation

- Sur l'organisation du capital: multiplication des fusions, acquisitions , matérialise la centralisation du capital (structure du système financier international)
- Les difficultés de l'internationalisation de certaines productions (services publics, produits culturels,...)
- Sur l'internationalisation des élites managériales et professionnelles

## Vers un régime porté par les formes de concurrence?

- Certainement beaucoup de changements institutionnels au cœur des débats politiques (dont l'altermondialisme),
- Mais faible poids des valeurs de « bien être » des citoyens concernés dans les évolutions,
- Une diversité des valeurs dans un monde internationalisé,
- Les difficiles leçons des intégrations régionales (voir services publics, DPI,...)
- Des traits communs (modes de vie, élites internationalisées, dualismes)
- Des « régimes » très hiérarchisés liés aux capacités différentes à peser sur l'établissement des prix , à participer aux rentes financières liées à la centralisation du capital .
- Impossibilité de penser des régimes nationaux en dehors d'un « régime mondial », certainement hiérarchisé, en particulier sous la pression à venir (proche) d'un partage des ressources naturelles qui ne pourra pas se faire sur une base marchande (échec de Kyoto).